

Résidence « Hocheporte », à Liège. Façades vers la place Hocheporte et la rue des Remparts.

Architecte : André Moineau. — Photo Francis-Niffle.

Le Hésus, n° 11, décembre 1957, p. 393 - 394.

LA RÉSIDENCE HOCHEPORTE À LIÈGE ARCHITECTE : ANDRÉ MOINEAU

donner l'impression que le petit parc, situé devant l'immeuble, fait corps avec ce dernier.

CONCEPTION DU PLAN.

Il s'agit d'un immeuble de rapport dont les appartements devaient être vendus. Le plan fut donc étudié de façon à obtenir un rendement et une mise en valeur aussi avantageux que possible du terrain.

Les locaux de séjour (living et cuisines) ont été prévus vers la façade principale en tenant compte de la vue et de l'orientation. Tous les locaux, même les salles de bains et la cage d'escalier, bénéficient d'un éclairage naturel.

Sous-sol : L'importante différence de niveau existant entre la rue Fraigneux et la rue Hocheporte permet d'établir l'appartement du concierge au niveau des caves tout en prenant jour sur la rue et la cour. Cet appartement comprend : hall d'entrée, toilette, living, cuisine, chambre à coucher.

Ce niveau réunit également les caves des appartements, la chaufferie commune, les compteurs, la cabine de transformation, une buanderie et la soute des ordures ménagères. Cette dernière accessible seulement de la rue.

Rez-de-chaussée : Il bénéficie également de la différence de niveau qui rendit possible la disposition d'un appartement ayant les mêmes débordements qu'aux autres étages. On y

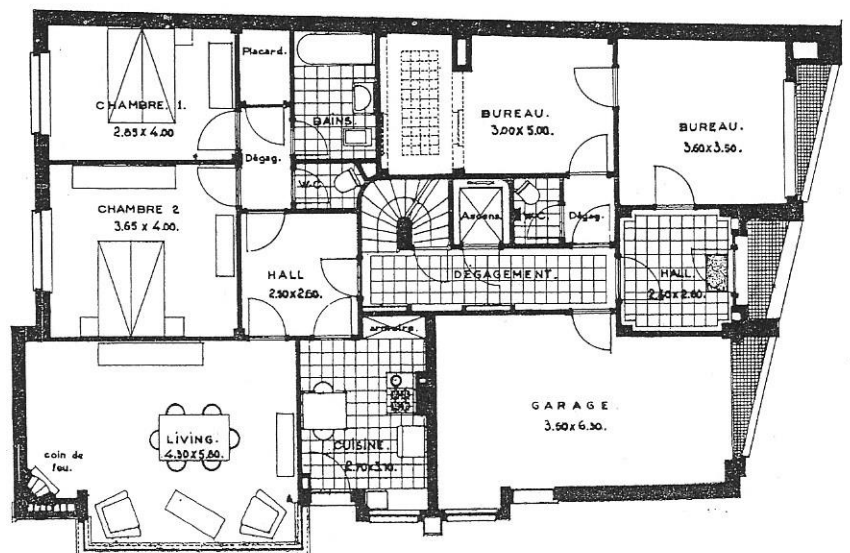
SITUATION.

Situé à 500 m. du centre de la ville, à l'angle des rues Fraigneux et Hocheporte, surplombé par la rue des Remparts, l'immeuble bénéficie d'un développement de façade exceptionnel : trente-cinq mètres pour une surface bâtie relativement réduite : 160 m².

Il se trouve à front d'une vaste place à laquelle aboutissent neuf rues. De ce fait, il jouit d'un dégagement exceptionnel pour une situation aussi centrale.

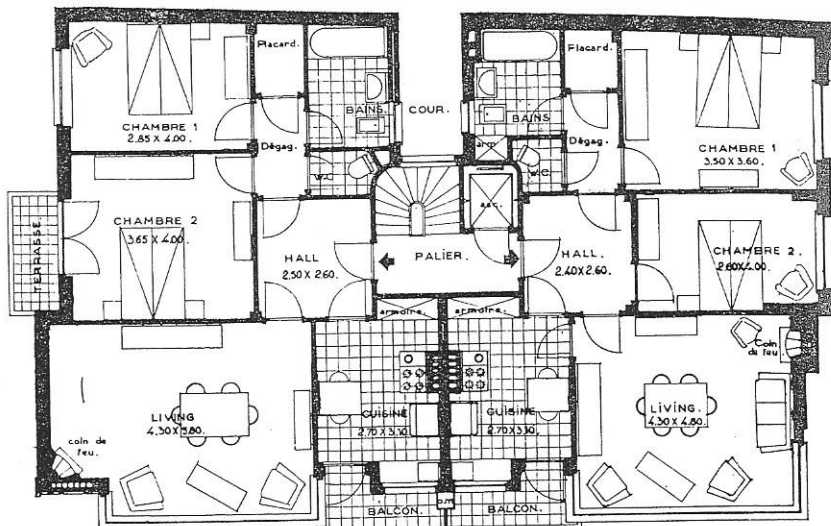
Des pièces de séjour la vue s'étend sur les vastes zones de verdure des collines dominant Liège.

L'implantation de l'immeuble et la conception de la façade groupant les locaux de séjour ont été réalisées de façon à



Résidence « Hocheporte ». Le plan du rez-de-chaussée.

Architecte : André Moineau.



trouve le hall d'entrée des appartements, la cage d'escalier, l'ascenseur, des bureaux, un grand garage.

Étages 1 à 6 : Ces étages combinent deux appartements par niveau, desservis par un ascenseur et une cage d'escalier centrale.

Les appartements se divisent en partie de séjour et partie de nuit avec les utilités.

Chaque appartement dispose d'un hall d'entrée, d'une cuisine dotée de l'équipement devenu classique, d'un living avec coin de feu, deux chambres à coucher, une salle de bains confortable, un grand placard encastré dans le dégagement, un water de type moderne. La plus grande des chambres est prolongée par une terrasse.

Dans les cuisines l'armoire de rangement et l'évier se trouvent en dehors du rectangle groupant les appareils de cuisine, la table de préparation etc., afin de permettre une grande liberté de mouvement et l'accès aisé à la terrasse où se trouve le vide-poubelle. La situation de l'évier sous la fenêtre et le panneau vitré de la porte permettent à la ménagère de jouir de la vue du vaste panorama déployé sous ses yeux.

Dans le living, la hauteur de l'appui de fenêtre et la partie inférieure vitrée ont été établies de façon à dégager complètement la vue lorsque l'on est assis.

Étage 7 : Un seul grand appartement avec vaste living et grande terrasse solarium.

MATÉRIAUX.

Fondations sur pieux Franki. Ossature générale et plancher en béton armé. Murs extérieurs en briques de Boom. Cloisons et murs intérieurs en blocs de Bims. Isolation phonique assurée par la pose sur les planchers en béton de plaques d'Héraklith de 5 cm. d'épaisseur, une feuille de Sysalkraft, une chape en béton de liège de 8 cm. d'épaisseur.

Isolation thermique de la toiture par un matelas d'air entre cette dernière et le plafond du dernier étage, lequel plafond est exécuté en plaque d'Héraklith de 25 mm.

Étanchéité de la toiture par chape composée de 3 couches de Roofing (3 ply).

Châssis extérieurs en acier métallisé.

Revêtement des façades principales, particulièrement exposées aux poussières, en éléments de céramique émaillée. Parties cimentées peintes au Latex.

Seuils de fenêtres en aluminium.

Recouvrement des planchers : parquets dans les livings et les chambres, carrelage dans les cuisines, bains, W.-C., halls et terrasses.

Lambris en carreaux de faïence dans les cuisines, W.-C. et bains.

Lambris et pavement halls d'entrées, appuis de fenêtres en marbre.

Chauffage central collectif à circulation d'eau chaude.

Installation d'eau, de gaz et d'électricité individuelle.

